

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPET ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

## ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPET, section économie et gestion option comptabilité et finance, est constitué comme suit pour la session 2026 :

### Présidente

Mme Anne GASNIER  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

### Vice-Présidente

Mme Nathalie FREYDIERE  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LYON

### Secrétaire générale

Mme Samia MEMLOUK  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

### Membres du jury

Mme Stéphanie ARNAUD  
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

M. Pierre BAILLIEUL  
Professeur agrégé

Académie d' AMIENS

M. Bruno CAPPONI  
Professeur certifié

Académie de NANTES

Mme Sophie FRYSZMAN  
Professeure agrégée

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Joan GRARD  
Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

Mme Sylvie HARZELEC-SYLVESTRE  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANTES

M. Jérémie JUMEAU  
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

M. Emmanuel LAFONT  
Professeur agrégé

Académie d' AMIENS

M. Mickaël PHILIBERT  
Professeur agrégé

Académie de LYON

M. Jérôme PIQUET  
Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

M. Laurent POUZOLLES  
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

Mme Cécile RENAUD  
Professeure agrégée

M. Patrick ROBIN  
Professeur agrégé

M. Sébastien SAMSON  
Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

Académie de NORMANDIE

Académie de la GUADELOUPE

### **Examinatrice spécialisée**

Mme Valérie LEJEUNE  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 février 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
et par délégation,  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

